



L'association française des docteurs

" Promouvoir le doctorat "

# Matinée ANDÈS du 13 mai 2006

*Samedi 13 Mai de 9h00 à 13h00 à l'Institut Henri Poincaré,*

*11 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5<sup>ème</sup>*

[http://www.ihp.jussieu.fr/pratique/acces\\_quartier.html](http://www.ihp.jussieu.fr/pratique/acces_quartier.html)

***Au carrefour de la science, de la technologie, de l'économie, de la culture et de la société :  
Les métiers ouverts aux docteurs par le besoin d'expertise***

Au-delà des emplois classiques offerts aux titulaires de doctorat par les organismes de recherche publique, les universités et les grandes entreprises, le développement d'une économie et d'une société de plus en plus imprégnées de science ouvre aux docteurs un large éventail de fonctions d'expertises et de « traduction » des savoirs émergents.

À mesure que le rythme du progrès scientifique et technologique s'accélère et que les technologies de l'information et de la communication permettent de diffuser largement et rapidement des informations de toute nature, le problème de l'accès aux nouveaux savoirs et de leur usage devient paradoxalement de plus en plus complexe. Ce n'est plus seulement une question de capture ou de transfert : il faut désormais sélectionner, interpréter, organiser les savoirs qui se renouvellent et prolifèrent à un rythme accéléré. Deviennent alors de plus en plus précieuses les compétences permettant de recadrer, de valider et de traduire ces informations en fonction de l'usage qui en est prévu et ce, dans une double perspective :

- répondre à une demande sociale, plus ou moins explicite, de diffusion large du savoir et de la culture (vulgarisation scientifique,

éducation populaire, formation continue, etc.) pour élever le niveau général de connaissance.

- répondre à des questionnements plus explicites, émanant soit du secteur économique, soit d'organisations citoyennes, soit des administrations, ceci qui requiert des expertises précises.

Dans les deux cas, les docteurs sont particulièrement aptes à assurer cette médiation entre les producteurs de science et le reste du monde : formés par la recherche aux méthodes scientifiques, ils ont acquis les qualifications et l'expérience nécessaires non seulement pour traduire les questions et les réponses dans les différents langages, mais aussi pour savoir comment interroger et mobiliser les équipes et réseaux actifs de recherche les plus pertinents pour les aider dans cette fonction. Bien sûr, des missions ponctuelles dans le cadre de laboratoires publics ou privés peuvent répondre à ces besoins, mais les exemples étrangers montrent qu'elles ne suffisent pas ; de vrais emplois pérennes d'expertise scientifique se développent à un rythme accéléré dans les pays les plus avancés et prennent diverses formes statutaires : salariés, fonctionnaires, professions libérales, chargés de mission auprès

ANDÈS 62 bis rue Gay-Lussac 75005 PARIS CEDEX 05

Tél : +33 (0)1 43 37 51 12 Fax : +33 (0)4 72 72 64 48

Mèl : [andes.communication@free.fr](mailto:andes.communication@free.fr) / site internet <http://www.andes.asso.fr>

d'administrations centrales, locales ou internationales, créateurs d'entreprise.

Ces fonctions de « passeurs de science » se déclinent, pour les docteurs de toutes disciplines, en emplois potentiels très diversifiés dont les finalités peuvent être économiques mais aussi sociales et culturelles, elles se développent dans des secteurs variés : journalisme scientifique, structures d'éducation populaire et de formation permanente, ONG et associations humanitaires, écologistes ou « citoyennes », cabinets d'expertise et de consultance, organismes publics ou mixtes d'accompagnement de la politique d'aménagement du territoire et de création d'entreprises (incubateurs, pôles de compétitivité...), secteur financier et, plus généralement, entreprises de science travaillant à façon.

La matinée du 13 Mai sera donc essentiellement consacrée à mettre en lumière les caractéristiques de ces emplois encore mal connus en France, à partir de quelques témoignages de docteurs en ayant fait l'expérience dans des situations diverses, ainsi qu'à ébaucher une prospective fondée sur les demandes sociétales en la matière.

## PROGRAMME DE LA MATINÉE :

- **9h00 : Accueil**

- **9h15 : Ouverture et présentation de l'ANDÈS**

- **9h30 : Première partie :**

- 1) Paul CARO (DR. Honoraire CNRS- Ancien délégué aux affaires scientifiques de la Cité des sciences et de l'industrie) : ***Le docteur et la société civile - quelles possibilités ?***
- 2) Danièle BLONDEL (Professeur émérite de sciences économiques) ; ***L'émergence des « Knowledge-Brokers » (courtiers de science) et des KIBS : Knowledge- Intensive Business Services.***

- **10h45 : Pause café**

- **11h00 : Deuxième partie : Table ronde**

*Introduction et animation : Fabienne GOLDFARB*

- ***Propriété industrielle*** : Sylvain LELAIT (Examinateur pour l'Office européen des brevets, Munich)
- ***Chargée d'affaires dans un incubateur*** : Sabine VIOLETTE (Incubateur Agoranov)
- ***Journaliste scientifique*** : Dominique LEGLU (Directrice de Science-Avenir)
- ***Société de Capital-Risque*** : Franck LESCURE (Auriga)
- ***Expertise dans l'administration*** : Romain VIDAL (chargé de mission au conseil régional Ile-de-France)
- ***Expertise sociale finalisée*** : Sezin TOPCU (vice-présidente de la fondation Sciences citoyennes)

- **12h45 : Conclusion** : Dominique LEGLU